

RCS : LILLE METROPOLE

Code greffe : 5910

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LILLE METROPOLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2021 B 05164

Numéro SIREN : 905 210 993

Nom ou dénomination : A.G Traiteur

Ce dépôt a été enregistré le 17/10/2023 sous le numéro de dépôt 21430

SARL AG TRAITEUR

37 B rue de Faches

59175 VENDEVILLE

Dossier financier de l'exercice en Euros

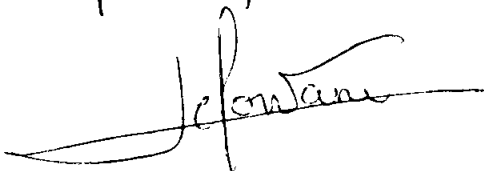
Période du 21/10/2021 au 31/12/2022

Activité principale de l'entreprise : Restauration

Nous vous présentons ci-après le dossier financier qui se décompose
ainsi :

Fait à LOOS

Le 21/07/2023

Certifié conforme à l'original


SARL STC METROPOLE SUD

1 RUE GEORGES POTIE

59120 LOOS

03 62 84 00 05

SARL AG TRAITEUR

37 B rue de Faches

59175 VENDEVILLE

COMPTES ANNUELS au 31/12/2022

	Pages
- <i>Bilan actif-passif</i>	1 et 2
- <i>Compte de résultat</i>	3 et 4
- <i>Annexe</i>	5 et 6

SARL STC METROPOLE SUD

1 RUE GEORGES POTIE

59120 LOOS

03 62 84 00 05

BILAN ACTIF

ACTIF		31/12/2022 15 mois		
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net
	Capital souscrit non appelé (I)			
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles			
	Frais d'établissement			
	Frais de développement			
	Concessions, brevets et droits similaires			
	Fonds commercial (1)			
	Autres immobilisations incorporelles			
	Avances et acomptes			
	Immobilisations corporelles			
	Terrains			
	Constructions			
	Installations techniques, matériel et outillage			
	Autres immobilisations corporelles			
	Immobilisations en cours			
	Avances et acomptes			
	Immobilisations financières (2)			
	Participations mises en équivalence			
	Autres participations			
	Créances rattachées à des participations			
	Autres titres immobilisés			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières			
Total II				
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours			
	Matières premières, approvisionnements			
	En-cours de production de biens			
	En-cours de production de services			
	Produits intermédiaires et finis			
	Marchandises			
	Avances et acomptes versés sur commandes			
	Créances (3)			
	Clients et comptes rattachés	8 581.69		8 581.69
	Autres créances	4 458.15		4 458.15
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé			
	Valeurs mobilières de placement			
	Disponibilités	1 227.87		1 227.87
	Charges constatées d'avance (3)	434.00		434.00
	Total III	14 701.71		14 701.71
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)			
	Primes de remboursement des obligations (V)			
	Ecart de conversion actif (VI)			
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	14 701.71		14 701.71

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		31/12/2022	15 mois
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 1 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation		1 000.00
	Réserves Réserve légale Réserves statutaires ou contractuelles Réserves réglementées Autres réserves		
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)		13 418.93 -
	Subventions d'investissement Provisions réglementées		
	Total I		12 418.93 -
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées		
	Total II		
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges		
	Total III		
DETTES (1)	Dettes financières Emprunts obligataires convertibles Autres emprunts obligataires Emprunts auprès d'établissements de crédit Concours bancaires courants Emprunts et dettes financières diverses		112.99
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		6 766.99
	Dettes d'exploitation Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes fiscales et sociales		14 176.87 2 596.09
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes		3 467.70
	Total IV		27 120.64
	Produits constatés d'avance (1)		
Comptes de Régularisation	Total IV		27 120.64
	Ecart de conversion passif (V)		
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		14 701.71
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			27 120.64

ANNEXE

Exercice du 21/10/2021 au 31/12/2022

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Démarrage le 21/10/2021, soit un exercice de 15 mois.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 21/10/2021 au 31/12/2022

Produits à recevoir

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fiscales et sociales	637
Total	637

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	434
Total	434

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

Engagements donnés

Engagements reçus

A.G TRAITEUR
Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 37 RUE DE FACHES
59175 VENDEVILLE
905 210 993 RCS LILLE METROPOLE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 JUIN 2023

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'élevant à 13 418.93 euros de la manière suivante :

REPORT A NOUVEAU DEBITEUR

13 418.93 euros

L'Assemblée Générale constate que compte tenu de ce résultat, les capitaux propres de la Société sont devenus inférieurs à la moitié du capital social. En conséquence, les associés devront, conformément aux dispositions de l'article L. 223-42 du Code de commerce, décider s'il y a lieu à dissolution de la Société, dans les quatre mois à compter de ce jour.

L'Assemblée Générale prend acte que s'agissant du premier exercice social, il ne peut y avoir eu lieu à une distribution antérieure de dividendes.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 juin 2023

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérance

